Synergies MONDE MÉDITERRANÉEN N° 2

HENRI VAN LIER : ANTHROPOGÉNIE ET LINGUISTIQUE DEVENIRS MÉDITERRANÉENS

Quand Claude Hagège rejoint Henri Van Lier

NELLY CARPENTIER

Université Paris Descartes

Hagège, Van Lier?

Dans Le français et le jardin, Henri Van Lier décrit le français comme « exceptionnellement égal. Il forme une pellicule transparente entre le locuteur et ce dont il parle... Cela va jusqu'à une certaine incorporéité... Les syllabes sont toutes prononcées avec des longueurs et des impacts à peu près égaux, ce qui exclut les variations de rythme et d'intensité locales... Etant donné l'incorporéité de mise, les mots analogiques, comme « hop », « vlan », « bof », sont rares et réputés vulgaires car ils viennent troubler l'égalité de la diction et de l'idéation par le mime du corps vocal voire du corps entier. »

Reportons-nous en 1776 et découvrons, grâce à Claude Hagège (2000), cette précieuse citation du Piémontais Carraccioli qui, dans *L'Europe française*, publiée à Turin, écrit : « Il faut revenir à la langue française quand on veut converser : moins diffuse que toute autre, moins difficile à prononcer, elle n'exige ni une abondance de mots ni des efforts de gosier pour donner du corps aux pensées ». Voilà un bien étonnant précurseur de Van Lier et de sa « moquette verbale du français ».

Nous sommes bien loin d'avoir lu les nombreux livres de Claude Hagège, nous avons cependant noté une autre formule vanlierienne dans *La structure des langues*. Hagège (2001, 1984 : 115) y évoque « la richesse tonale de langues parlées dans de vastes régions plates où les modulations de la voix portent loin ».

Hagège, le français et l'anglais

Au-delà de ces exemples, nous n'avions pas perdu l'espoir de découvrir d'autres recherches de Claude Hagège coïncidant avec celles de Van Lier. Nous manquions de foi, incapable de pressentir le miracle qui s'est produit, début 2012. Claude Hagège publie *Contre la pensée unique* dont le chapitre 5 s'intitule : « Le français et l'anglais : deux langues, deux univers ». Nous sommes là bien proche de Van Lier et de ses « destins-partis d'existence ». D'ailleurs, comme Van Lier, Claude Hagège (2012:59, 165) se réclame clairement de l'hypothèse Humboldt-Sapir-Whorf en rappelant avec Mounin (1963:45-46), la présence de positions voisines chez L. Hjelmslev, K. Vossler, J. Trier, C. Bally, S. Ullmann et divers philosophes comme E. Cassirer. Hagège cite également A. Martinet (1960:25) définissant la langue comme « instrument de communication avec lequel l'expérience humaine s'organise différemment selon chaque communauté ».

Comment le miracle a-t-il pu se produire ? Il nous semble objectif de l'interpréter en raison du combat que mène Hagège pour la pluralité des langues. Il n'accepte pas que, pour des raisons seulement géopolitiques, une langue prenne une telle place, qu'elle puisse devenir, par là même, un inconvénient possible (ou déjà réel) pour les autres langues mais aussi d'ailleurs pour ellemême comme le signale fort justement Jacques Cortès (2011).

Si Meschonnic (1997) fut irrité par le discours convenu et répété de la clarté du français, Hagège, lui, est irrité par le discours convenu et répété de la facilité, de la simplicité, de la concrétude, de l'objectivité, de la clarté de l'anglais. Il souhaite que nous y regardions de plus près.

« L'orthographe, la phonétique... »

Par exemple, l'orthographe du français est réputée difficile, pourtant : « celle de l'anglais peut être considérée comme une des plus ardues qui soit ». En français, « 36 phonèmes sont notés par 190 graphèmes ». Par contre, « il faut 1120 graphèmes pour noter les 62 phonèmes de l'anglais ».

Hagège note que si « la dyslexie handicape très peu les Italiens, beaucoup plus les Français, elle est un vrai fléau pour les Anglo-saxons. Il cite de nombreuses difficultés : les cinq prononciations différentes de ce qui s'écrit « ou », les cinq prononciations de « u » (full, dull, use, busy, buy), les six prononciations de « ea » (heart, heard, tear (déchirer), tear (larme), measles, Reading (ville du Berkshire) ; enfin les huit prononciations de « o » (do, show, ogle, one, sword, women, shovel, worse). Il poursuit, non sans humour : « je n'insisterai pas sur la phonétique puisqu'il est largement reconnu que la prononciation de l'anglais est une des plus difficiles qui soit. »

La polysémie de l'anglais

Qu'est-ce qui peut faire qu'une langue est plus simple qu'une autre, tout en rendant des services comparables ? Il y a bien des réponses à cette question. Regardons ici du côté de l'organisation sémantique, monde déjà considérable pour ne pas dire plus ! Deux difficultés opposées se présentent déjà. Si j'ai un très grand nombre de mots, la langue sera peut-être précise mais l'abondance de ce vocabulaire ne rendra pas son maniement et son acquisition faciles. Inversement, une réduction des mots pourrait présenter un intérêt mais avec le grave inconvénient bien connu de la polysémie.

Claude Hagège pense retrouver celle-ci de façon importante en anglais. Il cite : « le fameux manager qui veut dire soit « directeur », soit « président », soit « gérant », soit « organisateur »... Ou encore « Le mot coach très à la mode ... qui désigne, selon la situation, un entraineur, un guide, un moniteur, un maître ». Claude Hagège est heureux que, pour sa part, le français, distingue « langagier » et « linguistique » et aussi « globalisation » et « mondialisation ».

Mots pleins et mots-outils, l'implicite et l'explicite

Toujours au plan de cette difficulté à s'assurer des moyens du sens, Hagège note « la tendance anglaise à présenter en succession des noms qui ne sont pas liés entre eux par des mots-outils ». Il donne l'exemple de *Supplementary Staff Test*, suite nominale qui n'indique pas par elle même s'il s'agit d'une « épreuve supplémentaire pour le recrutement du personnel » ou d'une « épreuve pour le recrutement de personnel supplémentaire ». Il poursuit « la tendance de l'anglais à mettre les mots en série sans ligatures est particulièrement forte dans les manchettes et titres de journaux ». D'après Vinay et Darbelnet (1977 : 169), il cite : « *Port to get new grain facilities* » qui

requiert « un titre français beaucoup long explicitant le sens », soit « De nouvelles installations sont prévues pour la Manutention des grains dans le port [de Montréal] ».

La relative suspension, voire suppression, des mots-outils concerne aussi les démonstratifs que le français préfère souvent remplacer par les noms eux-mêmes. Ainsi : « this has radically changed the situation » donne en français compréhensible : « cette initiative [mesure] du président change la situation du tout au tout ».

Autre exemple d'explicitation nécessaire en passant de l'anglais au français. Le titre du « roman de H.G. Wells *The Time Machine* ne fait pas sens quand il est traduit littéralement... Il y faut quelques mots d'explicitation donnant, par exemple « La machine à mesurer le temps ».

Un discours et plus ou moins de « charnières »

Hagège note que, pour certains auteurs : « la différence fondamentale se trouve dans le fait que l'anglais favorise plutôt le temps du réel, et le français le temps de l'entendement ». Il cite de nouveau Vinay et Darbelnet (1977 : 222-223) : « Le français, tout au moins dans la langue littéraire, philosophique, scientifique et juridique, affectionne les articulations, et se passe difficilement des précisions qu'elles peuvent apporter dans le déroulement de la pensée. L'anglais, au contraire, même dans ses formes classiques, fait beaucoup moins appel aux articulations explicites, donc laisse au lecteur le soin de suppléer lui-même les articulations qui s'imposent... ». Ils insistent : « traduire du français articulé en anglais, c'est se résigner à laisser les charnières implicites dans une large mesure... Inversement, la traduction vers le français oblige le traducteur à expliciter les charnières zéro du texte anglais ».

Claude Hagège s'interroge sur l'origine historique d'un tel phénomène. Pour lui, « la prose française possède plus que la prose anglaise une tendance oratoire, peut être héritée des modèles grec et latin ; elle utilise largement les charnières comme « et, donc, cependant », mais aussi celles qui rappellent un passage précédent comme — « ainsi que nous l'avons dit plus haut » — qui annonce un développement subséquent, comme « Passons maintenant aux causes de ces évènements ». Hagège met aussi en évidence deux expressions sans cesse employées en français, dont les dictionnaires ne fournissent pas d'équivalents anglais adéquats. Il s'agit de « en effet » et de « d'ailleurs ». Il en cherche l'équivalent dans une douzaine de langues et n'en trouve pas d'exact sauf peut être dans le « luso-brésilien avec son « aliás ».

Des actions vues comme générales ou comme particulières...

Hagège conclut : « ce moindre souci, en anglais, des charnières et des articulations... relève de la même tendance que l'habitude de rendre la multiplicité du concret et relève également de la même tendance que la très forte précision des mots qui dépeignent des actions concrètes comme les mouvements dans l'espace ». Il précise : « pour des actions que le français désigne par des verbes de sens général, l'anglais tend fortement à utiliser des verbes au sens très concret ». Il insiste : « l'anglais tend beaucoup plus que le français à rendre et dépeindre la multiplicité concrète du réel. C'est là une caractéristique ancienne qui vient des mots du fonds saxon ». Il note à cet égard que les différents types de marche, les manières de frapper, de décrire les bruits dûs aux chutes des objets bénéficient d'une richesse remarquable de notations. Par exemple, les termes de la langue anglaise : « walk, ride, drive, sail » seront utilisés afin d'évoquer ce que, dans la langue française, on nommera « promenade à pied, à cheval ou à bicyclette, en voiture, en bateau ». La langue anglaise n'éprouvera pas le besoin d'organiser ces expériences sous le terme générique de « promenade » comme le fait la langue française.

On peut avoir l'impression surtout si on est un locuteur français que le terme générique de « promenade » met de l'ordre dans l'expérience. C'est tout relatif et certainement subjectif. D'ailleurs, l'expérience est aussi désordre. Qui plus est le français commence vite à s'égarer dans son organisation puisqu'il tombe dans la polysémie d'une promenade signifiant l'action d'un promeneur et d'une autre promenade désignant le lieu où elle s'effectue. Or, justement, ce dernier sens, plus concret, spatial, est moins ignoré de la langue anglaise que le premier. « Ordre, désordre » ; « explicite, implicite » ; « général, particulier » sont des antagonismes adaptatifs à l'œuvre dans toutes les langues. Les choix cependant peuvent différer sur un point ou sur un autre.

Il traverse ou il nage... les deux, mon « général »!

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'exemple tiré de Vinay et Darbelnet (1977 : 58) auquel se réfère Henri Van Lier. Là où le locuteur français « traverse la rivière à la nage », le locuteur anglais nage à travers la rivière ('swims across the river') : ce sont deux ontologies ». Claude Hagège (2012 : 160-164) reprend le même exemple (« He swam across the river »). Il écrit : « En anglais, c'est le verbe (« swam ») qui exprime le « moyen » [concret, effectif] du mouvement et c'est le complément circonstanciel, marqué par une préposition (« across the river ») qui exprime le « résultat obtenu » correspondant à l'intention de l'acteur. Les deux langues disent la même chose mais pas de la même manière. En effet, c'est l'intention, avec son résultat, la traversée qui, en français, est exprimée par le verbe ; tandis que le moyen concret vient après, sous la forme d'un « complément circonstanciel » : à la nage.

Claude Hagège donne en allemand deux exemples pareillement éclairants : « der Vogel fliegt aus dem gebüsch heraus » et « das Schiff segelt in den Hafen hinein » qui sont à traduire par : « l'oiseau sort du buisson » et « le navire entre dans le port ».

Au zoo de San Diego en Californie

Claude Hagège (2012 : 158) se fait une joie de nous faire part de l'observation faite par D. I. Slobin (2006 : 59-60) d'un écriteau lisible à l'entrée du Parc des animaux sauvages du Zoo de San Diego Californie) et sur lequel on peut lire :

DO NOTTREAD, MOSEY, HOP, TRAMPLE, STEP, PLOT, TIPTOE, TROT, TRAIPSE, MEANDER, CREEP, PRANCE, AMBLE, JOB, TRUDGE, MARC, STOMP, TODDLE, JUMP, STUMBLE, TROD, SPRING OR WALK ON THE PLANTS »

Une telle prolifération d'injonctions ne peut être nécessaire que pour quelqu'un qui risquerait de penser que tout ce qui n'est pas strictement interdit est permis. Dans ces conditions, une morale publique se doit d'expliciter en détail tout ce qui n'est pas autorisé. Hagège tente de nous donner « une traduction en français, dans la mesure où elle est vraiment envisageable, ce serait quelque chose comme » :

Interdire... précisément, très précisément

« Il est interdit de marcher sur les plantes, que ce soit au pas, en filant, en sautillant, en piétinant, à petits pas, en marquant des repères (ou d'un pas de comploteur), sur la pointe des pieds, au trot, en trainant les pieds, en serpentant, en rampant (ou furtivement), en caracolant, d'un pas tranquille (ou en allant l'amble), en s'affairant, en clopinant, d'un pas cadencé, en trépignant, en trottinant, en sautant, en chancelant, à pas légers, en bondissant ou au pas de marche. »

On remarquera qu'étant donné la brièveté des termes employés par l'anglais, l'écriteau reste relativement lisible. Il n'en va plus de même en français dans la mesure même où la longueur du texte est triplée. Indépendamment de cela, la langue française peut donner l'impression qu'elle fait confiance à son locuteur pour comprendre que c'est toute forme de marche qui est interdite. On rejoint effectivement là une réelle abstraction qui peut s'exprimer en seulement deux mots : « pelouse interdite ».

Par contre, si l'expérience est vue du côté de sa concrétude, il est peut être bon de préciser le détail des actions interdites. Faute de quoi elles pourraient être accomplies sous le prétexte qu'elles n'ont pas été interdites en tant que telles. Comment un seul mot pourrait-il prétendre pouvoir nommer à lui seul toutes ces actions ?

Taine et Gide, de la couleur et du dessin, en anglais et en français

Claude Hagège rapproche nombre d'orientations de la langue anglaise. Citons-le encore : « Ce moindre souci, en anglais, des charnières et des articulations... relève de la même tendance que l'habitude de rendre la multiplicité du concret et relève également de la même tendance que la très forte précision des mots qui dépeignent des actions concrètes comme les mouvements dans l'espace... Dans les deux cas, s'opposent une langue, l'anglais qui fait prévaloir le concret et son observation détaillée et une autre, le français, qui généralise à partir des cas particuliers et s'attache aux articulations logiques ».

Claude Hagège éprouve un réel plaisir, et nous avec lui, à trouver chez Vinay et Darbelnet (1977: 59) les belles observations métaphoriques de Taine et de Gide. Taine écrit : « Traduire en français une phrase anglaise, c'est copier au crayon gris une figure en couleur ». Réduisant ainsi les aspects et la qualité des choses, l'esprit français aboutit à des idées générales, c'est-à-dire simples, qu'il aligne dans un ordre simplifié, celui de la logique. De son côté, dans une *Lettre sur le langage*, publiée dans *Amérique française* de novembre 1941, Gide écrit : « Il est du génie de notre langue de faire prévaloir le dessin sur la couleur ».

Adam Smith: division du travail, richesse des actions et de leurs verbes

A la jonction de ces observations et de ces réflexions, nous n'avons pas manqué d'être frappée par un texte classique mais oublié d'Adam Smith (1999, 1776). Il nous est apparu, dans une perspective vanlierienne, comme essayant de suivre un lien exigeant entre technique et langage. Dans ce texte, il est question de la division du travail et celle-ci découpe l'expérience en une multitude d'actions et de verbes pour la signifier. Pourtant, il ne s'agit là que de simples épingles : « Un ouvrier tire le fil à la bobille, un autre le dresse, un troisième coupe la dressée, un quatrième empointe, un cinquième est employé à émoudre le bout qui doit recevoir la tête. Cette tête est elle-même l'objet de deux ou trois opérations séparées : la frapper est une besogne particulière ; blanchir les épingles en est une autre ; c'est même une activité distincte et séparée que de piquer les papiers et d'y bouter les épingles... dix-huit opérations distinctes ou environ... »

Un retrait des territoires palestiniens qui diffère en anglais et en français

Dans tout ce chapitre, Claude Hagège n'oublie pas son intention qui est de combattre toute tentative de suprématie exercée consciemment ou inconsciemment à partir de l'anglais. De ce fait, il entend ne pas occulter deux exemples dans lesquels son emploi a révélé des insuffisances importantes voire tragiques.

Dans la question des préjugés concernant l'interprétation du sens des langues, il ne faut jamais oublier non plus le rôle que peuvent jouer les stratégies impliquées dans tel ou tel contexte. Une langue peut offrir plus ou moins de facilité à telle ou telle stratégie intéressée.

Claude Hagège en donne un exemple saisissant en ce qui concerne « la morphologie des groupes nominaux à propos de l'article ». La différence qu'il y a sur ce point entre l'anglais et le français met la précision au compte du français et l'ambiguïté au compte de l'anglais. Ainsi, « La résolution 242 de l'ONU en novembre 1967, à la suite de la guerre des Six-Jours et de la conquête israélienne de plusieurs territoires arabes, possède deux versions, une anglaise et une française. La version anglaise recommande le « withdrawal of Israel Armed forces from territories occupied in the recent conflict ». Hagège précise la différence des deux langues : « dans la version française, la syntaxe postule que l'équivalent « territoires » soit employé soit en un sens partitif auquel il sera précédé de « de », soit en un sens défini auquel il sera précédé de « des ».

On peut comprendre que la version française qui parle du « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés dans le récent conflit », soit celle qui doive faire autorité du point de vue des Pays arabes, alors que la version anglaise est celle que retient l'Etat hébreu puisqu'elle permet de considérer que l'ONU recommande un retrait des forces israéliennes, non de la totalité mais d'une partie des territoires ». En anglais, l'ambiguïté n'est pas levée puisque le terme « territories » peut être interprété « comme indéfini, c'est à dire partitif, ou comme défini même en l'absence de l'article the, qui n'est pas indispensable en anglais, s'agissant d'un mot traité comme un pluriel abstrait. »

« Turn left, right now » : l'interprétation tragique du 29 décembre 1972

Dans les nombreuses pages qu'il consacre à toutes ces questions, Claude Hagège n'a pas voulu occulter, à côté de l'exemple israélien précité, les conséquences graves qui peuvent résulter des particularités d'une langue. Il s'agit d'un accident tragique rapporté par S. Cushing (1977) : « Un avion de la Compagnie Eastern Airways s'écrasa le 29 décembre 1972, dans les Everglades, célèbre région subtropicale occupant tout le sud de la Floride et couverte d'épais marécages. La région bénéficie d'une série policière télévisuelle que certains connaissent. L'accident « causa la mort de la totalité des passagers et de l'équipage, la tour de contrôle avait ordonné : « Turn left, right now », c'est-à-dire « Tournez à gauche, immédiatement ! ». Cet ordre d'une extrême urgence paraissait simple et clair. Il faut comprendre en effet que la signification « immédiatement » recouvre « juste maintenant », « exactement maintenant », « strictement maintenant ».

Or le pilote qui n'est pas un locuteur anglais a, lui, compris que la seconde expression annulait la première. Il a donc traduit : « *Tournez à gauche, à droite maintenant* ». Il ne s'agit pas de démontrer qu'avec une telle ambiguïté, l'anglais ne peut pas prétendre au rang de *lingua franca* internationale. Aucune langue ne le peut! Il s'agit simplement d'indiquer qu'à croire en un rôle universel possible de l'anglais on en viendrait à légitimer ses ambiguïtés stratégiques, comme dans le cas de la résolution de l'ONU de novembre 1967, ou ses conséquences tragiques, comme dans le cas de cet accident d'avion dans les Everglades.

Claude Hagège s'impose de rechercher des exemples de « langues dans lesquelles un même mot s'emploie, en même temps dans le sens de « (à) droite », et dans celui de « tout de suite », en combinaison avec un adverbe de temps signifiant « maintenant ». Il conclut : « on n'en trouve aucune, parmi les plus connues et les plus parlées du monde... ». En l'absence du contexte, il y a de fait « une ambiguïté inhérente au mot anglais « right ». Elle est la « source essentielle de l'échec de communication ». Hagège ne veut pas occulter le problème : « Cette ambiguïté

propre à l'anglais est un des facteurs qui rendent très surprenante l'imposition d'une telle langue comme langue véhiculaire à l'échelle mondiale, et plus encore dans les situations où la sécurité est un impératif absolu comme les vols aériens ». Claude Hagège trouve légitime de s'indigner car, en ce qui concerne ces données tragiques, on dispose de nombreux renseignements « dans l'ouvrage de Cushing (1977), vite connu des milieux aéronautiques ». Pourtant, « les organisations internationales ayant pour charge d'améliorer les procédures de contrôle aérien et d'accroître ainsi la sécurité des vols... n'ont tenu aucun compte de ces données, et refusèrent de remettre en question le règne de l'anglais dans l'aviation ».

Le différentiel des langues, oui, le préjugé, non!

L'ambiquïté géopolitique intéressée ou l'ambiquïté traqique, dont nous venons de traiter en ce qui concerne l'anglais, pourraient d'une façon générale se retrouver, sous diverses formes, dans d'autres langues. Il est certes nécessaire de comprendre les bifurcations qu'opère une langue à l'intérieur d'elle même et les bifurcations qui se font entre langues. Le préjugé ne commence qu'avec la généralisation abusive que l'on peut faire de telle ou telle modalité particulière d'expression dans une langue. Le plus souvent, pour la mettre dans une perspective valorisante ou dévalorisante. Toute lanque est complexe en ce sens qu'elle charrie toutes sortes d'intentions différentes, opposées, et même contradictoires provenant d'interlocuteurs multiples dans l'espace et dans le temps. Ni le français, ni l'anglais, ni aucune langue ne peuvent ignorer gu'il y a, dans la réalité, à la fois des intentions, des finalités et des moyens. Inutile de tenter de prendre en défaut une langue ou une culture sur un déficit de logique. C'est là que réside le préjugé. Par contre, la peur du préjugé ne doit pas non plus nous faire méconnaître la différence. L'organisation de l'expérience peut se faire tout aussi bien de plusieurs manières. On se fourvoierait et on se paralyserait quant à la capacité de traiter des différences entre langues si l'on généralisait telle orientation d'une langue à l'ensemble des domaines qu'elle investit. Par exemple, ce n'est pas parce que l'écriteau de San Diego est explicite que tout le sera, systématiquement, dans la langue anglaise, on l'a bien vu.

« La construction antagoniste des langues : synchronie et diachronie »

Toute langue est devant un ensemble de dilemmes qui l'engagent dans des oscillations, qu'il lui faut réduire en partie. Pourquoi le locuteur serait-il explicite avec sa famille et ses amis qui peuvent comprendre ses allusions puisqu'ils partagent son contexte de vie ? Pourquoi le locuteur serait-il implicite avec un étranger ignorant tout du pays dans lequel il arrive ? Il serait sûr de ne pas être compris. Toute langue doit faire face à un grand nombre d'« antagonismes adaptatifs » de ce genre. Elle peut souhaiter faire correspondre un terme précis à une réalité précise. Dans ce cas, son vocabulaire risque de s'étendre et de compromettre ainsi des possibilités d'apprentissage, de mémorisation, d'usage. Mais, nous l'avons vu, si elle réduit son vocabulaire, elle risque alors la polysémie.

Il y a, de fait, une « construction antagoniste » de toute langue entre soi, le monde et les autres. Une double vérité minimale s'impose à l'analyse des langues. Elles relèvent de logiques adaptatives synchroniques aux résultats variables. Elles dépendent aussi de circonstances diachroniques, et même géohistoriques, fort diverses. Or, synchronies et diachronies ne cessent d'interférer dans leurs genèses et dans leurs usages. C'est au détour des analyses insuffisantes de cette complexité que les préjugés fleurissent. On l'a bien vu, la langue anglaise tantôt se sert de mots qui veulent dire plusieurs choses, tantôt préfère utiliser une abondance de termes. Il en va de même pour toute langue. Il ne faut pas pour autant se décourager de ces variations et renoncer à comprendre.

C'est là qu'Henri Van Lier nous demande un effort de plus pour découvrir les « destins-partis d'existence » eux-mêmes complexes et variables qui interviennent dans les genèses et les usages des langues. Les acteurs humains, les locuteurs, vivent dans des contextes divers et, de plus, ils ont la liberté d'y réagir diversement. Tout cela est compliqué parce qu'ils ne sont pas seuls, ils sont tributaires d'un ensemble humain dans lequel ils interagissent au travers de toutes sortes d'actions, d'activités et d'organisations (Demorgon, 2010a).

Contre la pensée unique : pour une « relation féconde des cultures »

Même si, en l'occurrence, l'anglais peut, et même doit, être légitimement critiqué, cela ne devrait pas conduire à se tromper sur les intentions de Claude Hagège. Il souligne en conclusion du chapitre : « Comme on a pu le voir, il ne s'est pas agi de considérer la situation en termes de jugements de valeurs. De l'anglais et du français, il n'est pas question de déclarer que l'un soit supérieur à l'autre... la différence entre l'anglais et le français, de même que celle qui existe entre l'anglais et tout autre langue, est une donnée fondamentale de la relation féconde des cultures. Cette relation met en présence, dans une large mesure, des grilles d'interprétation, de découpage et de mise en mots de l'univers... faisant apparaître des différences souvent profondes, qui peuvent, en élargissant le débat, être tenues pour des différences de pensée... On a donc quelques fondements à ne pas exclure que le monde puisse aujourd'hui être exposé à un risque de ce qu'il faut bien appeler une pensée unique ».

Bibliographie

Cortès, J. 2011, « Entre Gerfaut et Germinal – *Le GERFLINT* » – in Borg S. et Pochat L., *Jacques Cortès, linguiste, Didacticien et Humaniste. Textes et documents*, pp. 201-214.

Cushing, S. 1977. Fatal Words: Communication Clashes and Plane Crashes, University of Chicago Press.

Demorgon, J. 2010, Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques. Paris : Economica.

Hagège, C. 2011. Contre la pensée unique. Paris : Odile Jacob.

Hagège, C. 2001 (1984). La structure des langues, Paris : PUF.

Hagège, C. 2000. Le souffle de la langue, Voies et destins des parlers d'Europe. Paris : O. Jacob.

Martinet, A. 1960. Eléments de linguistique générale, Paris : Armand Colin.

Meschonnic, H. 1997, 2001. De la langue française, essai sur une clarté obscure. Paris : Hachette Pluriel.

Mounin, G. 1963. Les problèmes théoriques de la traduction. Paris : Gallimard.

Slobin, D. I. 2006. « What makes manner of motion salient », in M. Hickmann, S. Robert (eds), *Linguistic Systems and Cognitive Categories*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, « Typological Studies in Language », vol. 66, p. 59-81.

Smith, A. 1990 (1776). *La Richesse des nations*, 2 tomes. Paris : Gallimard ; cité *in* Dufour D.-R., *L'individu qui vient... après le libéralisme*. Paris : Denoël, 2011, p. 186.

Vinay, J.-P., Darbelnet, J. 1977. Stylistique comparée du français et de l'anglais, Paris : Didier.